



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 13 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le treize mai à 20 heures 35 minutes, le Conseil Municipal de FILLIÈRE (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Tom Morel, sous la présidence de Monsieur Christian ANSELME, Maire.

Nombre de membres en exercice : 73 - Présents : 46 - Pouvoirs : 4 - Votants : 50

Présents : ALAIS I. - ALESINA C. - ANDREOLI C. - ANSELME C. - ARBEZ D. - AVET LE VEUFE E. - BELLEVIN-MUGNIER P. - BERNARD-GRANGER N. - BERTHOLIO C. - BOCQUET Christophe - BOCQUET Jacques - BOUCHET R. - BRUILLOT S. - CARREZ E. - CARRIER J-M. - CHALLUT N. - CHAPOTOT C. - CHATELARD A. - DAUBERCIES M-C. - DELETRAZ A. - DELILLE M. - DUPERTHUY J. - DUPONT D. - DURET Carole - DURET Christian - FAVRE-DEREZ R. - FILLARD C. - FOSSATI-ROYON M-H. - GURLIAT-CLERC C. - JACOB C. - LAMBERSENS P. - LARMURIER C. - MACHEDA P. - MARTIN N. - MAXENTI J-C. - NICOLAZZO G. - NOVEL C. - ODORICO L. - PIQUOT X. - PONTAIS M. - REVIL J-L. - RITTAUD A. - ROPHILLE C. - RUBIN-DELANCHY J-Y. - VILLEMAGNE M. - VINDRET R.

Excusés : BRUSSOZ M-C. (pouvoir ANDREOLI C.) - COICAUD C. (pouvoir ALAIS I.) - SELLECHIA M-P. (pouvoir CARRIER J-M.) - VEDOVINI C. (pouvoir MARTIN N.)

Absents : ANTHOINE D. - AUGY A-L. - BONGOAT J-B. - BURNET C. - COLLE P-Y. - CONVERS Bertrand - CONVERS Christophe - CUIILLIERE C. - CURZILLAT L. - DECHAMBOUX J. - DEMOLIS JP - DESBIOLLES P. - DUPENLOUP C. - FAVRE-FELIX D. - GARCIA A. - GRANDCOLAS N. - LAYDEVANT C. - LE GLON V. - MAILLY C. - METRAL-BOFFOD M-L. - RIBIOLLET C. - TILLOY D. - VOGLER A.

Secrétaire de séance : ODORICO L.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/05/2019

Date d'affichage : 05/04/2019

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

À l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 8 avril 2019 ;
- **APPROUVE** la création d'un poste permanent d'agent chargé d'accueil, à temps complet, relevant de la catégorie C (cadre d'emploi des adjoints administratifs), et **CHARGE** Monsieur le Maire de mettre en œuvre les procédures nécessaires à l'application de cette décision ;
- **ÉMET** un avis favorable sur le projet de PLU (plan local d'urbanisme) de la commune d'ARGONAY ;
- **ÉMET** un avis favorable sur le projet de PLU (plan local d'urbanisme) de la commune déléguée d'ÉVIREs ;
- **HABILITE** Monsieur le Maire à déposer et signer la demande de permis de construire au nom de la commune pour la construction d'un groupe scolaire sur la commune déléguée des Ollières, et **AUTORISE** à signer tout document et acte relatifs à l'exécution de la présente décision ;
- **HABILITE** Monsieur le Maire à déposer et signer la demande de permis de construire au nom de la commune pour les travaux d'extension du « vestiaire foot » sur la commune déléguée d'Évires, et **AUTORISE** à signer tout document et acte relatifs à l'exécution de la présente décision ;

- **APPROUVE** la révision de l'aménagement forestier du CCAS de la commune de Fillière (période 2019-2038), ainsi que le programme d'actions associé ;
- **REFUSE** l'encaissement des recettes des ventes de bois de la commune par l'ONF (Office National des Forêts) en lieu et place des communes (via leurs trésoreries publiques) ;
- **APPROUVE** la signature de la convention de cession de droits d'auteurs avec Madame Jacqueline CHAPPAZ (ayant droit), et **AUTORISE** Monsieur le Maire de Fillière à prendre tous les engagements juridiques et comptables relatifs à l'application de cette décision, notamment à signer ladite convention ;
- **VALIDE** les changements apportés au règlement des services périscolaires de la commune de Fillière, et **APPROUVE** la modification des tarifs desdits services périscolaires présentés en séance ;

À 48 voix pour, et 2 abstentions :

- **PREND ACTE** du projet de PLH (programme local de l'habitat) de la communauté d'agglomération du Grand Annecy, et **ÉMET** un avis favorable.

Affiché le : **15 MAI 2019**

Le Maire
Christian ANSELME

